



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Les acteurs de la forêt face à la crise des scolytes

Question écrite n° 42898

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur les conséquences de la crise des scolytes sur les forêts françaises. Depuis 2015, les forêts françaises doivent faire face à une crise sans précédent. Des milliers d'hectares souffrent des scolytes, des insectes qui s'incrument sous l'écorce, bloquant la circulation de la sève, entraînant le dessèchement de l'arbre touché. Si ce phénomène était autrefois anecdotique, il est aujourd'hui renforcé par le dérèglement climatique ainsi que par les vagues de chaleur et de sécheresse qui l'accompagnent. En effet, le développement de ce parasite est favorisé par ces conditions climatiques. Afin d'enrayer cette crise et d'empêcher la prolifération de l'insecte, les propriétaires de forêts (privées, domaniales ou communales) doivent mener de vastes opérations d'abattage. Dans le département des Ardennes, près de 3 000 hectares de forêts ont fait l'objet de coupes rases ! Les pertes financières pour les propriétaires sont alors considérables. Car ce phénomène entraîne des conséquences en cascade. Dans un premier temps, les bois touchés par les scolytes perdent de leur valeur. Les arbres abattus sont rapidement vendus, conduisant à une chute de son cours sur le marché. Dans un second temps, les propriétaires les plus modestes éprouvent des difficultés financières à replanter. Dans un troisième temps, les jeunes plants doivent être protégés de la faune par le biais de clôtures ou de manchons individuels entourant chaque jeune tronc. Au-delà des pertes financières que cette crise des scolytes engendre, les forêts françaises représentent une véritable opportunité pour la lutte contre le réchauffement climatique. Elles apparaissent comme des puits de carbone. Ce phénomène ampute les forêts de 25 % de leur capacité de stockage. Le dérèglement climatique entraînera indéniablement de nouvelles vagues de chaleur et sécheresse conduisant à un renforcement de la prolifération des scolytes dans les forêts françaises. C'est pourquoi elle l'interpelle sur cette problématique et lui demande quelles mesures concrètes compte prendre le Gouvernement pour accompagner les acteurs de la forêt face à cette menace.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42898

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : [Agriculture et alimentation](#)

Ministère attributaire : [Agriculture et souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 décembre 2021](#), page 8632

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)